

**Avis de résiliation relatif au jeu de loterie instantanée de La Française des jeux
accessible par internet dénommé « 10 ans gagnants »**

Les prises de jeu sur internet pour le jeu « 10 ans gagnants » sont arrêtées en principe dans la journée du 4 janvier 2021. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement particulier du jeu de loterie instantanée accessible par internet dénommé « 10 ans gagnants » fait le 14 mars 2017 avec publication au Journal officiel de la République française du 31 mars 2017 est résilié à compter du 5 janvier 2021.

Fait le 18 décembre 2020,

Par délégation de la Présidente directrice
générale de La Française des jeux

E. MONEGIER DU SORBIER